

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 31/03/2025

Référence
2025_16

Objet de la délibération
Affectation du résultat 2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
9	7	8

Date de la convocation
26/03/2025

Date d'affichage
26/03/2025

Vote
<b>A l'unanimité</b>
Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt  
en PREFECTURE  
Le :  
Et  
Publication ou notification du :

L'an 2025 et le 31 mars à 19 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de SOUCHET David, MAIRE.

**Présents** : M. SOUCHET David, MAIRE, **Mmes** : JARRET Jeanine, Mme MICHAUD Jacqueline adjointe, **MM** : CHENU Jean-Yves, COPIN François, adjoint, HANQUIEZ Hubert, Mr OUZE Bernard.

**Absents excusés** : CHARRUE Bernadette

**Absents non excusés** : Mr DEVOUCOUX Paul-Edouard

**Pouvoirs** : CHARRUE Bernadette à Mme MICHAUD Jacqueline

**A été nommé(e) secrétaire de séance** : Mme MICHAUD Jacqueline

## 2025\_16 – AFFECTATION DU RESULTAT 2024

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal décide d'affecter :

- 182 579.10 € au compte 002 de la section recettes de fonctionnement au budget primitif 2025,
- 24 931.08 € au compte 1068 de la section recettes d'investissement au budget primitif 2025,
- -26 509.08 € représentant le déficit d'investissement 2024 à imputer au compte 001 de la section dépenses d'investissement au budget primitif 2025.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve l'affectation du résultat 2024 comme ci-dessus.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :  
En mairie, le 01/04/2024  
Le Maire  
David SOUCHET



La secrétaire,  
Jacqueline MICHAUD

